

INFORMATIONS – TRAVAUX ROUTE CANTONALE RC512

Chère Bedjuasses, cher Bedjuis,

Des travaux débuteront le 7 avril sur la route cantonale, sur deux secteurs successivement. Les premiers sur la route du Roty au niveau de l'église afin de rénover le pont et de remplacer les conduites, et les seconds entre le parking des Combes et la route du Stade afin de reconstruire le mur de soutènement.

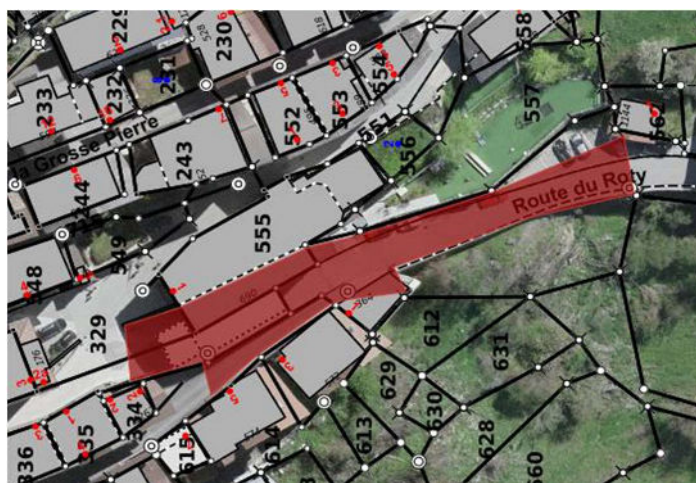
PHASE 1 – SECTEUR PONT SOUS L'ÉGLISE

du 28 avril au 25 juillet 2025

Bien que les travaux commencent le 7 avril, les véhicules pourront circuler normalement jusqu'au 28 avril à 6h.

Cependant, du 28 avril jusqu'au 25 juillet, la route du Roty devant l'église ainsi que la partie supérieure de la rue du Cerisier (côté église) seront fermées à la circulation. Un passage pour piéton sera néanmoins garanti.

L'accès aux rues du Cerisier, de Sous-Ville et du chemin de Dèzo-è-Via se fera exclusivement via la route de Teur.



Attention, afin de faciliter l'accès aux rues inférieures à la rue du Téléphérique aux bordiers et aux véhicules de secours (police, pompiers et ambulances), nous vous demandons de laisser libre en tout temps la place de l'Église, ainsi que la route de Teur et la portion de la route du Téléphérique correspondante. Tout véhicule entravant la circulation sera enlevé au frais de son propriétaire.

Les places de stationnements situées le long de la partie inférieure de la route du Roty (en face des granges) restent disponibles et accessibles pour le stationnement sous réserve des besoins du chantier.

Les places de stationnements situées sur la place de l'Église et à l'angle de la route de Teur et de la rue de Sous-Ville seront supprimées durant ces travaux afin de laisser la possibilité aux véhicules d'urgence de manœuvrer.

PHASE 2 – SECTEUR COMBES-STADE

du 18 août au 1er octobre 2025

Lors de la deuxième phase des travaux, la zone entre le garage des Combes et la route du Stade sera fermée à la circulation du 18 août au 1^{er} octobre. Un passage pour piéton sera néanmoins garanti.

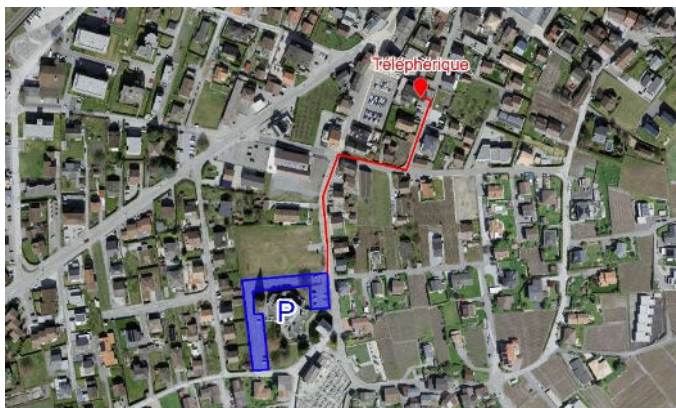


TRANSPORTS PUBLICS

Téléphérique Riddes-Isérables

En accord avec ALPLIFT et l'État du Valais, durant la durée des travaux, du 28 avril au 1^{er} octobre, les habitants d'Isérables **bénéficient du demi-tarif** sur les billets individuels et les cartes multi-courses sur la ligne du téléphérique, ceci sur présentation d'une carte de légitimation nominative disponible gratuitement au bureau communal.

Les personnes déjà en possession d'un demi-tarif ne pourront pas bénéficier d'un rabais supplémentaire.



Stationnement à Riddes

La Commune de Riddes met gracieusement et gratuitement à disposition le parking autour de l'église de Riddes aux habitants d'Isérables circulant avec le téléphérique. Les véhicules devront être munis du macaron distribué lors de l'effondrement du tunnel de la Becque.

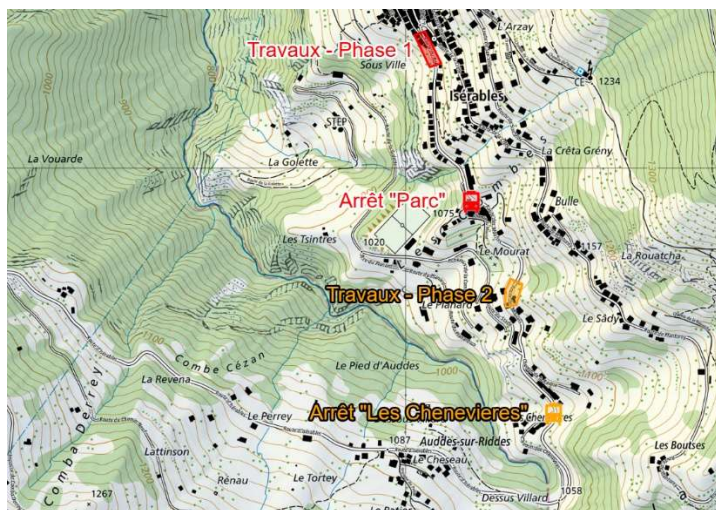
Des macarons sont disponibles sur demande au bureau communal.

Bus Isérables-La Tzoumaz

Durant les travaux le bus Isérables-La Tzoumaz terminera sa course :

- 🌿 pour la phase 1 (28 avril-25 juillet) au parking des Combes (arrêt *Isérables, Parc*)
- 🌿 pour la phase 2 (18 août-1^{er} octobre) aux Chenevires (arrêt *Isérables, Les Chenevires*)

Les arrêts *Isérables, Église* et *Isérables, Téléphérique* ne seront pas desservis durant les travaux.



CIRCULATION

Vers la plaine

Durant la période des travaux, nous vous conseillons de vous rendre en plaine en passant par les Condémines afin de ne pas surcharger le chemin de l'Enteillire (route du Chemin Neuf).

Vers le Rosselin

Le chemin de l'Enteillire/route du Chemin Neuf est une route en terre étroite avec de nombreuses habitations riveraines.

Par respect pour les habitants de celles-ci, nous vous prions d'éviter au maximum ce tronçon et de rouler de façon à soulever le minimum de poussières.

DÉCHETS

Durant la période des travaux, un nouveau point de collecte pour les déchets sera installé sur le parking de la Crête à Chapelle, afin de recueillir le verre, les sacs taxés et les cartons.

La déchèterie du Rosselin sera accessible pour les habitants en dessus des travaux via le Chemin de l'Enteillire (Route du Chemin Neuf).

PLUS D'INFORMATIONS

Le bureau communal se tient à votre entière disposition pour tout complément d'informations le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.